



**Conseil de la santé  
du Nouveau-Brunswick**

Engager. Évaluer. Informer. Recommander.

---

## **Plan d'affaires 2013-2014**

---

**Le 21 mars 2013**

---

## I. Le mandat du CSNB

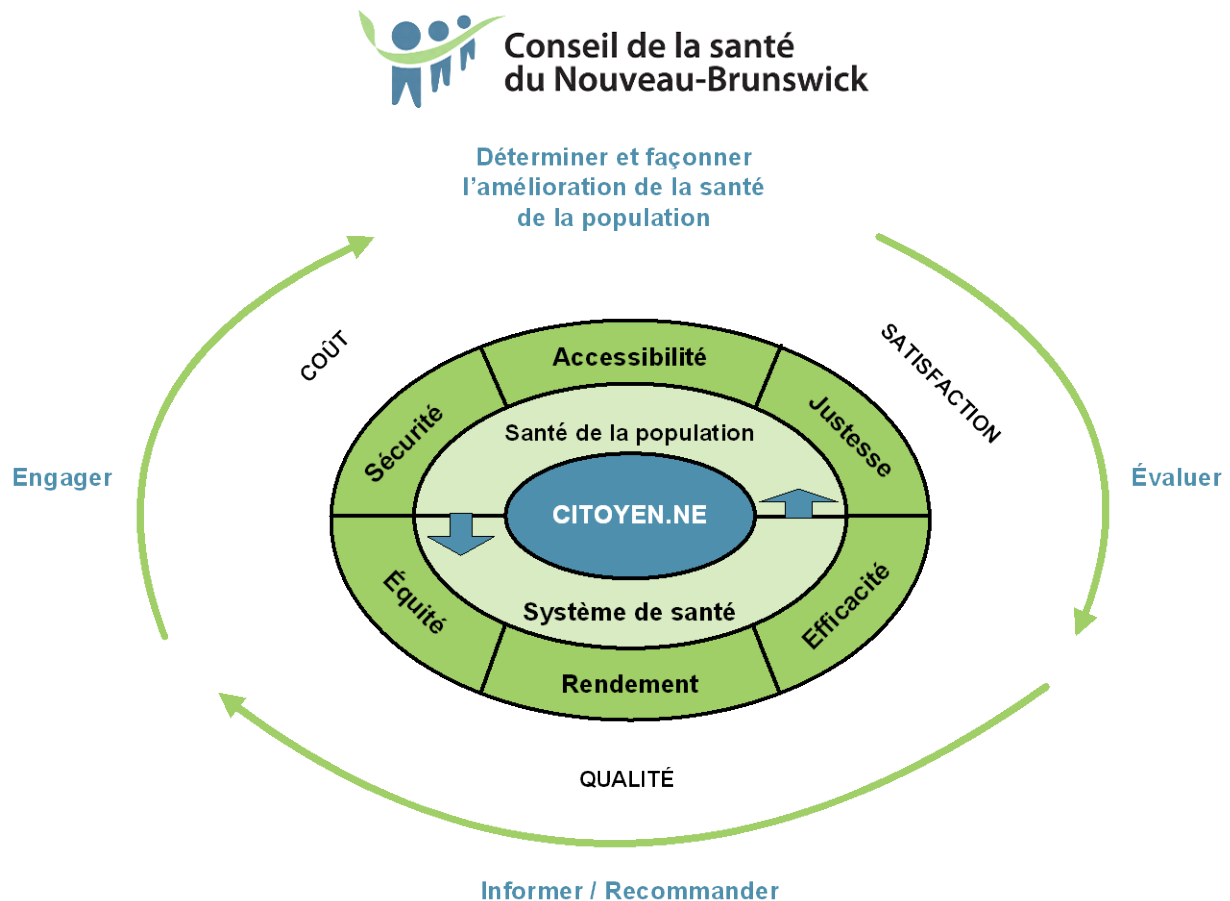
La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel, et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :

Engageant la population dans un dialogue significatif.

Mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services en santé.

Informant la population sur l'état de la performance du système de santé.

Recommandant des améliorations au Ministre de la santé.



## II. Plan d'affaires 2013-2014

Le travail du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick continue à être guidé par les cinq axes stratégiques ci-dessous. De plus, notre Conseil s'est structuré en quatre groupes de travail : l'engagement, la santé de la population, l'expérience des soins et la viabilité. Voici nos cinq axes stratégiques avec leur groupe de travail respectif entre parenthèses :

1. Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes pour engager la population ainsi que les parties intéressées (*Engagement du citoyen*)
2. Mesurer, surveiller et évaluer l'état de santé de la population (*Santé de la population*)
3. Mesurer, surveiller et évaluer la qualité des services de santé (*Expérience vécue*)
4. Mesurer, surveiller et évaluer le degré de satisfaction de la population quant aux services de santé et de la qualité de ces services (*Expérience vécue*)
5. Mesurer, surveiller et évaluer la viabilité des services de santé au Nouveau-Brunswick (*Viabilité*)

Tout en respectant notre mandat et notre rôle dans le système de santé, la nature de notre travail évolue. Nous avons développé un réseau important de collaborateurs pour nourrir l'évolution et la mise à jour de nos outils.

En informant tous les partenaires du système de santé des résultats de nos sondages et du contenu de nos rapports, le CSNB a développé une appréciation de la valeur associée à une information souvent reçue pour la première fois. Pour plusieurs gestionnaires, et personnes ayant une influence sur l'évolution des services de santé, ils/elles n'ont jamais eu accès au type d'information maintenant disponible. Conséquemment, plusieurs nouvelles opportunités d'amélioration au niveau de la qualité des services de santé sont identifiées. Les infos colligées par le CSNB peuvent également étayer les argumentaires des communautés et de la population et nourrir la prise de décisions éclairées.

S'il s'agit de nouvelles informations pour autant de gens, il faut aussi apprécier que les compétences pour utiliser cette information pour gérer le changement ne se développent pas automatiquement. L'initiative de Renouveau du Gouvernement, en particulier les activités reliées au Secrétariat du renouveau du système de santé, va fournir des opportunités pour soutenir et renforcer les compétences concernant l'utilisation des indicateurs de rendement.

### **III. Objectifs 2013-2014**

Voici des observations et des livrables clés proposés pour chaque domaine de notre travail en 2013-2014 :

#### ***Santé de la population***

Le CSNB a pour mandat de mesurer, surveiller et d'évaluer l'état de santé de la population et d'en faire rapport publiquement. Notre premier défi fut de développer un cadre pour contenir nos mesures sur la santé de la population. Par la suite, nous avons travaillé vers un consensus entre divers intervenants concernant le cadre proposé et les meilleurs indicateurs actuellement disponibles.

Pour notre premier rapport, c'est le taux d'obésité provincial qui a retenu l'attention. Pour le second, l'attention fut tournée vers les défis liés à la santé mentale. Notre dernier rapport a évolué pour permettre d'établir des liens entre l'état de santé, les déterminants de la santé, les maladies chroniques et les causes d'hospitalisation les plus fréquentes.

Notre travail en 2012-2013 a contribué à améliorer notre appréciation collective pour ce qui est de la perte potentielle d'années de vie due aux mortalités prématurées. Le Nouveau-Brunswick est au-dessus de la moyenne nationale pour ce qui est du taux de ces mortalités prématurées (pour les gens de 75 ans et moins). De plus, environ 72 % de cette mortalité prématurée est évitable. Le Nouveau-Brunswick se compare bien en ce qui concerne les mortalités traitables, mais la situation est toute autre pour ce qui est des mortalités pouvant être prévenues.

Alors que nos outils pour mesurer la santé de la population continuent à évoluer, d'autres opportunités sont identifiées pour mieux équiper les communautés et les intervenants à apprécier où concentrer leurs efforts.

Pendant la prochaine année :

- Nous publierons notre mise à jour du Portrait de la santé de la population à l'hiver 2014;
- Nous publierons aussi une mise à jour du Portrait de la santé des jeunes à l'automne 2013.
- Nous participerons au développement de 34 profils communautaires, couvrant l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Ces profils devraient être complétés à l'automne 2013.

## ***Expérience vécue***

Le CSNB doit faire rapport sur la qualité de nos services de santé et sur la satisfaction de la population en ce qui a trait aux services de santé et à la qualité des services. Notre Fiche de rendement du système de santé a mis en relief le besoin d'améliorer nos services de santé primaires et a servi d'outil de référence pour identifier des indicateurs de rendement concernant nos services de santé. L'intérêt des intervenants pour notre outil s'est traduit par une augmentation dans le nombre d'indicateurs pour la Fiche de rendement, passant de 48 pour la première fiche, à 111 pour la seconde et la troisième fiche compte maintenant 137 indicateurs.

En plus de la Fiche de rendement sur le système de santé, le CSNB a aussi développé une stratégie de sondage s'échelonnant sur trois ans et couvrant la gamme complète des services; Soins aigus (2010), Santé primaire (2011), Soins à domicile (2012).

Au courant de l'année, nous ferons le travail suivant :

- Nous lancerons publiquement les résultats de notre Sondage sur les soins aigus à l'automne 2013;
- Nous lancerons publiquement une mise à jour de notre Fiche de rendement du système de santé à l'hiver 2013-2014;
- Nous travaillerons aux préparatifs pour la seconde édition du sondage sur la santé primaire pendant l'automne 2013.
- À l'automne 2013, l'évaluation des cliniques de diabètes au Nouveau-Brunswick devrait être complétée.

## ***Viabilité***

Lorsque l'on compare les niveaux de dépenses en santé et les ressources disponibles, le Nouveau-Brunswick fait bonne figure sur le plan national. Cependant, on ne fait pas aussi bonne figure lorsque l'on s'attarde à la santé des citoyens ou aux variations dans la qualité de nos services de santé.

Le CSNB a grandement contribué à la sensibilisation du public par rapport à la viabilité de notre système de santé, pourtant il reste encore beaucoup à faire de la part de tous les intervenants. L'intérêt pour notre information reliée à la viabilité augmente et notre travail se poursuit dans ce domaine.

Durant l'année 2013-2014, le travail du Secrétariat du renouveau du système de santé a contribué à définir le défi de la viabilité du système de

santé et a contribué à avoir une approche plus ciblée. De plus, le ministre de la Santé a clairement indiqué qu'il s'attendait à la collaboration de chaque organisation du système de santé.

Le travail lié au Secrétariat du renouveau du système de santé va nécessiter la collaboration du CSNB au cours de la prochaine année. Il y aura des opportunités pour utiliser l'information déjà préparée par le CSNB, en plus de travailler au développement de nouveaux indicateurs. Par conséquent, ce travail devrait améliorer la capacité du CSNB d'informer le public quant au défi de la viabilité pour le système de santé et de sa performance face à ce défi.

Pour ces raisons, voici les livrables proposés pour l'année à venir :

- Nous allons collaborer avec le bureau du renouveau du système de santé et les autres organisations du système au cours de la prochaine année;
- Nous allons travailler à accroître l'information présentement disponible pour le public dans la section « viabilité » de notre site web.
- Suite au dévoilement du prochain Plan provincial de la Santé, nous présenterons publiquement notre évaluation concernant la réponse aux recommandations au ministre de la Santé.

### ***Engagement du citoyen***

Le CSNB a la responsabilité « de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes propres à inciter les citoyens du Nouveau-Brunswick à engager un dialogue constructif en vue d'améliorer la qualité des services de santé dans la province ».

En 2010, le CSNB a livré sa première initiative provinciale d'engagement des citoyens composée de neuf sessions d'une journée et a préparé un rapport offrant un compte rendu de l'initiative. Par la suite, le CSNB a aussi livré des sessions de dialogues avec les étudiants des campus universitaires et des collèges communautaires. De plus, plusieurs sessions ont eu lieu avec des représentants de la gouvernance locale de tout les coins de la province. L'été dernier, le CSNB fut mandaté par la ministre de la Santé pour la facilitation des discussions et capter ce qu'on dit les citoyens en préparation pour le prochain Plan provincial de la Santé.

On a aussi demandé aux citoyens de répondre à nos sondages dans le but d'améliorer la qualité des services de santé au Nouveau-Brunswick. L'engagement est devenu un principe de fonctionnement pour le conseil,

que ce soit d'inclure divers intervenants dans la préparation de nos sondages ou dans le développement et l'évolution de nos outils et rapports. Quand on fait la somme de tous ceux qui ont participé à nos sessions de dialogues, répondu à nos sondages et ont contribué au développement de nos outils et rapports, ce sont près de 25,000 Néo-Brunswickois qui ont été impliqués dans notre travail.

Des citoyens engagés et en meilleure santé, l'amélioration de la qualité des services de santé et l'atteinte d'un système de santé viable à long terme représentent collectivement ce qui motive les efforts du CSNB. L'analyse de nos outils nous fournit des cibles potentielles pour l'amélioration de nos services de santé. Au cours de la prochaine année, le CSNB va examiner la meilleure façon de combiner les opportunités d'amélioration des services de santé avec les propositions de mécanismes pour engager les citoyens.

Par conséquent, nous allons:

- Tenir des sessions de dialogues dans chaque zone de la province dans le but premier de partager ce que nous avons appris de notre travail, en prenant en considération ce qui a été accompli par rapport à nos recommandations. Le prochain Plan provincial de la Santé va sans doute contribuer à la toile de fond.
- Accroître notre capacité à informer les divers intervenants et le public par rapport à l'information rendue disponible par notre travail. Notre analyse va inclure, entre autres, une stratégie de communication, l'utilisation maximale de notre site web et des médias sociaux, la formation en ligne, des collaborations avec des « passeurs d'infos », ainsi que la diffusion de nos différents rapports.
- Planifier les prochaines étapes du processus d'engagement citoyen et de dialogue avec l'ensemble des parties.

En conclusion, les membres du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick et ses employées sont fiers du travail accompli pendant l'année 2012-2013. Nous allons continuer nos efforts au niveau du développement, de l'analyse et de la promotion de l'information concernant la santé de la population et la performance du système de santé du Nouveau-Brunswick. Le Secrétariat du renouveau du système de santé a généré plusieurs nouvelles opportunités et nous nous attendons à ce que ça continue au cours de la prochaine année. Le travail du Conseil de la santé offre une perspective privilégiée en termes de l'état du système de santé provincial et de son évolution. Les membres du Conseil sont engagés à la production de rapports de qualité liés à nos axes de travail et à profiter pleinement de cette information pour informer et engager le public et pour formuler des recommandations au ministre de la Santé.

